



AVIS CONJOINT RELATIF AUX PRATIQUES DE CONFIDENTIALITÉ

LE PRÉSENT AVIS DÉCRIT LA MANIÈRE DONT LES RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX VOUS CONCERNANT PEUVENT ÊTRE UTILISÉS ET COMMUNIQUÉS, ET LA MANIÈRE DONT VOUS POUVEZ ACCÉDER À CES RENSEIGNEMENTS. VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LE PRÉSENT DOCUMENT.

Le présent Avis constitue un avis conjoint pour l'hôpital Barnes-Jewish, l'hôpital pour enfants St. Louis et l'École de médecine de la Washington University (collectivement, « nous », « notre » ou « nos »). Dans la mesure où nous sommes des « prestataires de soins de santé affiliés », nous nous sommes désignés comme « prestataire organisé de soins de santé » en vertu de la loi américaine *Health Insurance Portability and Accountability Act* (HIPAA) de 1996. Nous respecterons les dispositions contenues dans le présent Avis et nous pouvons partager des renseignements médicaux entre nous à des fins de traitement médical, de paiement et d'opérations de soins de santé, conformément à ce qui est décrit dans le présent Avis. Dans la mesure où nous tenons à jour les renseignements médicaux séparément, nous répondrons séparément à vos questions, demandes et réclamations concernant vos renseignements médicaux.

NOS OBLIGATIONS VIS-À-VIS DE VOS RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

En vertu de la législation, nous sommes tenus de préserver la confidentialité de vos renseignements médicaux protégés, de vous communiquer un avis concernant ces obligations légales et de vous informer en cas d'accès non autorisé à des renseignements médicaux protégés non sécurisés. Le présent Avis explique comment, quand et pourquoi nous utilisons et communiquons généralement des renseignements médicaux, et vos droits en matière de confidentialité concernant vos renseignements médicaux. Dans notre Avis, nous faisons référence à nos utilisations et communications de renseignements médicaux en employant l'expression « Pratiques de confidentialité ». Les renseignements médicaux protégés comprennent généralement les informations que nous créons ou recevons et qui vous identifient, ainsi que votre état de santé passé, présent et futur, les soins dispensés, les dispositions prises à cet égard, ou encore le paiement de ces soins. Nous sommes tenus de nous conformer à ces Pratiques de confidentialité à compter de la date d'entrée en vigueur indiquée au bas du présent document.

QUI EST VISÉ PAR LE PRÉSENT AVIS ?

Le présent Avis constitue un Avis conjoint et nous en suivrons les dispositions. Néanmoins, le présent Avis décrit également les Pratiques de confidentialité de BJC HealthCare et de ses filiales en propriété exclusive et établissements affiliés décrits dans la liste jointe et du personnel y afférent (les « sites affiliés à BJC »), les Pratiques de confidentialité de l'École de médecine de la Washington University et de ses filiales en propriété exclusive et établissements affiliés décrits dans la liste jointe et du personnel y afférent, y compris Washington University Clinical Associates, L.L.C. et ses filiales en propriété exclusive, ses cabinets affiliés et leur personnel respectif (ci-après, « WUCA »).

Plus précisément, notre Avis décrit les Pratiques de confidentialité :

- De n'importe quel hôpital ou service affilié à BJC HealthCare, de tous les services et unités de nos hôpitaux affiliés, et des professionnels de la santé et autres membres du personnel des hôpitaux affiliés à BJC HealthCare, notamment les employés ou le personnel de tout autre site affilié à BJC HealthCare ;
- De tous les prestataires de soins de santé de l'École de médecine de la Washington University, leur personnel et leurs cabinets affiliés ;

- De tout membre d'un groupe bénévole que nous autorisons à vous aider lorsque vous recevez des soins de notre part.

MODIFICATIONS APPORTÉES AU PRÉSENT AVIS

Nous nous réservons le droit de modifier nos Pratiques de confidentialité et les dispositions du présent Avis. Nous vous fournirons tout Avis révisé en vous permettant d'y accéder, sur demande, et en le publiant sur nos sites de services. Nous publierons également l'Avis révisé sur nos sites Web. Toute modification apportée à nos Pratiques de confidentialité aura une incidence sur les éventuels renseignements médicaux protégés que nous tenons à jour.

SITUATIONS AU TITRE DESQUELLES NOUS POUVONS UTILISER ET COMMUNIQUER DES RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX VOUS CONCERNANT SANS VOTRE APPROBATION OU AUTORISATION ÉCRITE

Pour le traitement, le paiement et les opérations de soins de santé

- 1. Pour votre traitement** – Nous pouvons utiliser et/ou communiquer vos renseignements médicaux aux prestataires de soins de santé et aux autres personnes qui prennent part à vos soins et qui vous fourniront un traitement ou des services d'ordre médical. À titre d'exemple, si vous avez subi une opération chirurgicale ou venez d'avoir un enfant, nous pouvons contacter une agence de soins à domicile pour mettre en place des services à domicile ou veiller à votre rétablissement après votre sortie de l'hôpital.
- 2. Pour le paiement des services de santé** – Nous pouvons utiliser et/ou communiquer vos renseignements médicaux pour facturer et recevoir le paiement des services que nous vous avons fournis. À titre d'exemple, nous pouvons communiquer vos renseignements médicaux à notre service de facturation ou de réclamations pour préparer une facture ou un relevé afin de vous l'envoyer, l'envoyer à votre société d'assurances (y compris à Medicare ou Medicaid aux États-Unis), ou l'envoyer à un autre groupe ou une autre personne en charge du règlement de vos services médicaux.
- 3. Pour nos opérations de soins de santé** – Nous pouvons utiliser ou communiquer vos renseignements médicaux afin de réaliser certaines tâches administratives, financières, juridiques et d'amélioration de la qualité qui sont nécessaires pour mener nos activités et soutenir nos opérations de traitement et de paiement. À titre d'exemple, nous pouvons utiliser et/ou communiquer vos renseignements médicaux pour faciliter l'évaluation de la qualité et des performances de nos médecins et de notre personnel et améliorer les services que nous fournissons. Plus particulièrement, nous pouvons être amenés à communiquer vos renseignements médicaux à des médecins, des professionnels médicaux, de la santé ou commerciaux, dans un but d'examen, de consultation, de comparaison et de planification. Nous pouvons utiliser et communiquer vos renseignements médicaux dans le cadre de nos programmes de formation et pour nos activités d'accréditation, de certification, d'autorisation du droit d'exercice ou de reconnaissance. Qui plus est, nous pouvons communiquer vos renseignements médicaux à des auditeurs, des comptables, des avocats, des organismes de réglementation gouvernementaux ou d'autres conseillers pour évaluer et/ou vérifier notre respect des lois, ou pour nous représenter auprès des autorités réglementaires, des autorités gouvernementales ou des entités judiciaires.
- 4. Circonstances spéciales au titre desquelles nous pouvons communiquer vos renseignements médicaux de façon limitée** – Après avoir supprimé les informations permettant de vous identifier directement (comme vos nom, adresse et numéro de sécurité sociale), nous pouvons utiliser vos renseignements médicaux à des fins de recherche, pour mener des activités liées à la santé publique, ou d'autres opérations liées aux soins de santé (comme la planification des activités). Même si seules des informations d'identification limitée seront utilisées, nous obtiendrons également des garanties auprès du destinataire desdits renseignements médicaux, attestant qu'il protégera les informations et ne les utilisera et ne les communiquera qu'à des fins limitées.

En réalisant ou en participant à des activités liées au traitement, au paiement et aux opérations de soins de santé, nous pouvons ajouter ou combiner vos renseignements dans des bases de données électroniques (informatiques) avec des

informations provenant d'autres prestataires de soins de santé pour nous aider à améliorer nos services de santé. Par exemple, en utilisant une base de données d'informations combinées, nous pouvons disposer d'informations supplémentaires pour nous aider à prendre des décisions plus éclairées concernant la gamme de traitements et de soins qui peuvent vous être proposés, afin notamment d'éviter de réaliser les mêmes tests ou de prendre des décisions contraires en matière de traitement. Même si nous ne vous informons pas nécessairement de l'intégration de vos données dans ces bases de données, vous pouvez choisir de refuser d'y figurer. Nous prendrons des mesures raisonnables pour informer nos patients, voire le public en général, de ces options de refus (le cas échéant) en publiant des avis dans nos établissements, sur nos sites Web ou sur les réseaux sociaux.

Pour les activités autorisées ou exigées par la loi

Il s'agit de situations dans le cadre desquelles nous pouvons utiliser et/ou communiquer vos renseignements médicaux sans obtenir au préalable votre autorisation écrite à des fins autres que le traitement, le paiement ou des opérations de soins de santé. En dehors des cas particuliers où la législation nous oblige à utiliser et divulguer des informations (comme la délivrance des actes de naissance au ministère de la santé ou des signalements de mauvais traitements ou de négligence aux services sociaux), nous avons répertorié l'ensemble des utilisations et communications autorisées dans cette partie.

- 1. Activités de santé publique** – Nous pouvons communiquer vos renseignements médicaux à une autorité chargée de la santé publique qui est autorisée par la loi à recueillir ou recevoir des informations afin de signaler, entre autres, des maladies contagieuses et des cas de maltraitance d'enfants, ou signaler à la *Food and Drug Administration* (FDA) américaine des événements liés à des appareils médicaux ou des produits. Dans certaines situations bien précises, nous pouvons également communiquer vos renseignements médicaux pour informer une personne exposée à une maladie contagieuse.
- 2. Activités de surveillance en matière de santé** – Nous pouvons communiquer vos renseignements médicaux à une agence de surveillance en matière de santé, en ce compris notamment à une agence du gouvernement fédéral ou d'État qui est autorisée par la loi à surveiller le système de soins de santé.
- 3. Activités d'application de la loi** – Nous pouvons communiquer vos renseignements médicaux en réponse à la demande d'un responsable de l'application de la loi pour identifier ou localiser une victime, un suspect, un fugitif, un témoin important ou une personne disparue (personnes décédées comprises) ou pour signaler un crime qui a été commis dans nos locaux ou pour lequel des services d'urgence ont été nécessaires.
- 4. Procédures administratives et judiciaires** – Nous pouvons communiquer vos renseignements médicaux en réponse à l'assignation ou l'ordonnance d'une cour de justice ou d'un tribunal administratif.
- 5. Coroners, médecins légistes et entrepreneurs de pompes funèbres** – Nous pouvons communiquer vos renseignements médicaux à des coroners, des médecins légistes et des entrepreneurs de pompes funèbres pour identifier une personne décédée ou déterminer les causes de la mort.
- 6. Don d'organes** – Nous pouvons communiquer vos renseignements médicaux à un organisme de collecte d'organes ou un autre établissement qui participe à ou procède à la détermination de la collecte, la mise en banque et/ou la transplantation d'organes ou de tissus.
- 7. Activités de recherche** – Nous réalisons et participons à différents types de recherches, notamment d'ordre médical, social et psychologique. La plupart des projets de recherche portant sur des êtres humains, notamment ceux qui impliquent l'utilisation de renseignements médicaux, sont soumis à un processus d'approbation spécial afin d'évaluer le projet de recherche proposé et l'utilisation prévue des renseignements médicaux. Toutefois, dans certains cas, nous pouvons communiquer des renseignements médicaux à des chercheurs qui se préparent à réaliser un projet de recherche pour les aider à déterminer si ce dernier peut être mené ou sera utile, tant que les renseignements médicaux que ces personnes examinent ne sortent pas de nos locaux.

Nos cliniciens peuvent vous proposer de participer à un essai de recherche clinique (traitements expérimentaux) et d'autres chercheurs peuvent vous contacter concernant votre intérêt à participer à des projets de recherche. Votre inscription à un projet de recherche interviendra uniquement lorsque vous aurez été informé de la recherche, eu l'occasion de poser des questions et signé un formulaire de consentement. Lorsqu'elle est approuvée par l'intermédiaire d'un processus d'examen spécial, une recherche peut être menée à l'aide de vos renseignements médicaux sans votre consentement.

8. **Prévention d'un préjudice envers une personne ou la sécurité publique** – Nous pouvons communiquer vos renseignements médicaux si nous estimons que leur divulgation est nécessaire pour éviter ou limiter une menace ou un préjudice grave envers le public ou la santé ou la sécurité d'une autre personne.
9. **Fonctions gouvernementales spécialisées** – Nous pouvons communiquer vos renseignements médicaux pour des besoins spécifiques de sécurité gouvernementale, ou selon les exigences des établissements correctionnels.
10. **Rémunération des employés** – Nous pouvons communiquer vos renseignements médicaux dans le but de nous conformer aux lois encadrant la rémunération des employés ou des programmes similaires.
11. **Rappels de rendez-vous et informations sur des produits ou des services de santé** – Nous pouvons utiliser ou communiquer vos renseignements médicaux pour vous contacter au sujet de rendez-vous médicaux ou d'autres services planifiés, ou vous fournir des informations concernant des traitements alternatifs ou d'autres avantages ou services de santé.
12. **Facturation et recouvrement** – Nous pouvons utiliser ou communiquer vos renseignements médicaux afin d'obtenir le paiement des services fournis. Nous pouvons vous contacter par courrier ou par téléphone à l'un des numéros qui vous est associé, numéros sans fil compris. Les appels téléphoniques peuvent être passés à l'aide de messages vocaux préenregistrés ou artificiels, et/ou via un dispositif d'appel automatique (un « composeur automatique »). Les messages peuvent être laissés sur votre répondeur ou votre messagerie vocale, y compris les éventuels messages d'information exigés par la loi (lois sur le recouvrement des créances notamment) et/ou concernant les sommes d'argent que vous devez. Des textos ou des courriels envoyés aux adresses électroniques que vous communiquez peuvent également être utilisés pour vous contacter.
13. **Collecte de fonds** – Nous pouvons utiliser ou communiquer des renseignements démographiques (comme votre nom et votre adresse, d'autres coordonnées, votre âge, votre sexe, votre date de naissance, les dates auxquelles vous avez reçu des soins de notre part, des renseignements du département des services, des renseignements de votre médecin traitant, ou encore des renseignements sur les résultats d'un traitement) pour vous contacter afin de lever des fonds pour nous permettre de continuer ou d'élargir nos activités de soins de santé. Vous avez le droit de refuser toute participation à ces activités de collecte de fonds. Si vous ne souhaitez pas être contacté dans le cadre de nos efforts de collecte de fonds, veuillez prendre contact avec la ou les personnes mentionnées dans la partie Coordonnées du présent Avis. Si vous décidez de ne pas être contacté dans le cadre de nos efforts de collecte de fonds, nous ne baserons pas les services fournis ou le paiement sur cette décision.

Situations où vos préférences orienteront notre utilisation ou notre communication

1. Le répertoire d'un établissement peut comprendre votre nom, votre localisation dans l'établissement, votre état de santé général (bon, stable, etc.) et votre appartenance religieuse (si vous avez communiqué cette information). À moins que vous n'indiquiez vouloir restreindre vos renseignements dans le répertoire d'un établissement, vous y serez inclus et les informations du répertoire pourront être communiquées aux membres du clergé ou aux personnes qui vous réclament par votre nom.
2. Nous pouvons communiquer vos renseignements médicaux à un membre de votre famille, un autre parent, un ami ou toute autre personne que vous identifiez et qui prend part à vos soins ou au paiement associé à vos soins, sauf si vous

nous informez du contraire.

Utilisations et communications qui nécessitent votre autorisation écrite

1. Nous ne divulguons pas les notes prises lors de vos séances de psychothérapie en l'absence de votre autorisation écrite, sauf si l'utilisation et la divulgation sont autrement autorisées ou exigées par la loi.
2. Nous ne communiquerons pas vos renseignements médicaux si cette communication fait l'objet d'une vente en l'absence de votre autorisation écrite. La vente de renseignements médicaux protégés intervient lorsque nous, ou une personne que nous engageons par contrat directement ou indirectement, recevons un paiement en échange de vos renseignements médicaux protégés.
3. Nous n'utiliserons pas et ne divulguons pas vos renseignements médicaux protégés à des fins de marketing en l'absence de votre autorisation écrite. Le marketing se définit comme la réception d'un paiement de la part d'un tiers pour communiquer avec vous au sujet d'un produit ou d'un service commercialisé par le tiers en question.

En ce qui concerne les situations qui ne sont pas décrites dans notre Avis, nous vous demanderons votre autorisation écrite avant d'utiliser ou de communiquer vos renseignements médicaux. Vous pouvez révoquer cette autorisation, par écrit et quand bon vous semble, pour interdire toute communication future de vos renseignements médicaux. Néanmoins, aucune demande ne sera adressée afin de renvoyer les renseignements préalablement communiqués, et votre révocation n'aura aucune incidence sur les éventuelles actions déjà entreprises par nos soins sur la base de votre autorisation. Par ailleurs, si nous avons recueilli les renseignements dans le cadre d'une étude de recherche, nous sommes autorisés à utiliser et communiquer ces renseignements dans la mesure où ils sont nécessaires pour protéger l'intégrité de l'étude en question.

VOS DROITS CONCERNANT VOS RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Demander des restrictions concernant certaines utilisations et communications de renseignements médicaux

Vous pouvez demander, par écrit, une restriction quant à la manière dont nous utilisons ou communiquons vos renseignements médicaux protégés pour votre traitement, pour le paiement de vos services de soins de santé ou pour les activités liées à nos opérations de soins de santé. Vous pouvez également demander une restriction concernant le type de renseignements médicaux que nous pouvons communiquer à toute personne ne prenant pas part à vos soins, comme un membre de la famille ou un ami. Pour adresser une demande, veuillez vous reporter aux coordonnées figurant ci-dessous.

Nous ne sommes pas tenus d'accéder à votre demande dans tous les cas. Par ailleurs, toute restriction que nous sommes susceptibles d'approuver n'aura aucune incidence sur l'utilisation ou la communication que nous sommes tenus ou autorisés à faire en vertu de la loi. Nous devons accéder à votre demande visant à restreindre la communication de vos renseignements médicaux à votre régime d'assurance-maladie si la divulgation n'est pas exigée par la loi et que les renseignements médicaux que vous souhaitez restreindre appartiennent uniquement à un élément ou un service de soins de santé que vous (ou quelqu'un d'autre en dehors de votre régime d'assurance-maladie, agissant en votre nom) nous avez réglé en totalité.

Demander des communications confidentielles

Vous pouvez demander des changements quant à la manière dont nous communiquons avec vous ou l'endroit où nous pouvons prendre contact avec vous. Vous devez adresser votre demande par écrit. Reportez-vous aux coordonnées figurant ci-dessous. Nous veillerons à répondre à votre demande raisonnable, mais lors de la détermination du caractère raisonnable de votre demande, nous pouvons tenir compte des difficultés administratives qui pourraient en découler.

Consulter et obtenir des copies de vos renseignements médicaux

Vous pouvez demander à consulter et obtenir une copie de vos renseignements médicaux. Vous devez adresser votre demande par écrit. Reportez-vous aux coordonnées figurant à la fin du présent Avis.

Nous pouvons facturer la copie ou l'élaboration d'un récapitulatif des renseignements médicaux demandés. Nous répondrons à votre demande de renseignements médicaux dans les 30 jours suivant la réception de votre demande, en fournissant les renseignements demandés, ou en refusant d'accéder à la demande avec une explication écrite du refus, ou en vous informant que nous avons besoin de temps supplémentaire pour finaliser notre action liée à votre demande (par exemple, si vos renseignements médicaux ne sont pas accessibles tout de suite ou que les renseignements sont stockés dans un endroit extérieur).

Demander une modification de vos renseignements médicaux

Vous pouvez demander, par écrit, à modifier ou compléter vos renseignements médicaux. Reportez-vous aux coordonnées figurant ci-dessous. La législation restreint votre capacité à modifier ou compléter vos renseignements médicaux. Ces limitations s'appliquent notamment si nous avons créé ou inclus les renseignements médicaux dans nos dossiers médicaux, ou si nous estimons que les renseignements médicaux sont corrects et exhaustifs et qu'ils ne doivent donc pas être modifiés. En aucun cas nous n'effacerons ou supprimerons d'une autre manière des documents originaux de vos renseignements médicaux.

Demander un relevé des communications de vos renseignements médicaux

Vous pouvez demander, par écrit, à obtenir un relevé de certains types de communications concernant vos renseignements médicaux. La législation exclut d'un tel relevé un grand nombre de communications habituelles, notamment celles effectuées pour prendre soin de vous, pour régler vos services de santé ou lorsque vous avez fourni votre autorisation relative à la divulgation.

Pour adresser une demande en vue d'obtenir un relevé, veuillez vous reporter aux coordonnées figurant ci-dessous. En règle générale, nous répondrons à votre demande dans un délai de 60 jours suivant la réception de votre demande, sauf si nous avons besoin de plus de temps.

Notification à la suite d'un accès non autorisé à des renseignements médicaux protégés non sécurisés

Nous vous informerons dans un délai raisonnable, fixé au maximum à 60 jours, et par écrit, en cas de compromission de vos renseignements médicaux par la faute de BJC HealthCare, de l'École de médecine de la Washington University, de l'une de nos entités affiliées, ou d'une personne avec laquelle nous avons signé un contrat afin d'exercer des activités en notre nom.

Obtenir un Avis de nos Pratiques de confidentialité

Nous vous transmettons notre Avis pour vous expliquer et vous informer de nos Pratiques de confidentialité. Vous pouvez également obtenir une copie de cet Avis. Même si vous avez demandé à recevoir cet Avis par voie électronique, vous pouvez demander une copie imprimée à tout moment. Vous pouvez également consulter ou obtenir une copie du présent Avis en accédant à nos sites Web aux adresses URL suivantes : www.bjc.org et www.WUPhysicians.wustl.edu.

RÉCLAMATIONS

Nous serions heureux de répondre à vos éventuelles préoccupations concernant la confidentialité de vos renseignements médicaux. Si vous estimez que la confidentialité de vos renseignements médicaux a été violée, vous pouvez porter une réclamation aux personnes mentionnées dans la partie Coordonnées du présent Avis. Vous pouvez également déposer une

réclamation auprès du Secrétaire du ministère américain de la santé et des services sociaux.

Aucune sanction et aucune mesure de représailles ne seront prises à votre égard si vous portez réclamation.

COORDONNÉES

Il convient de noter que les demandes destinées à l'hôpital Barnes-Jewish, à l'hôpital pour enfants St. Louis et à l'École de médecine de la Washington University doivent être adressées séparément. Toute demande ou réclamation adressée à un prestataire ne sera pas jugée avoir été déposée auprès de l'un quelconque des autres prestataires couverts ou mentionnés dans le présent Avis conjoint.

Si vous avez des questions, des préoccupations, des demandes ou des réclamations à adresser à l'hôpital Barnes-Jewish ou à l'hôpital pour enfants St. Louis, veuillez contacter l'agent de l'hôpital Barnes-Jewish au (+1) 314 362 5000 ou l'agent de l'hôpital pour enfants St. Louis au (+1) 314 454 6000 avant de demander à être mis en relation avec le Défenseur des droits ou l'Agent de liaison des patients, ou écrivez au Défenseur des droits ou à l'Agent de liaison des patients à l'adresse indiquée ci-dessous.

Si vous avez des questions, des préoccupations, des demandes ou des réclamations à adresser à la Washington University ou à ses prestataires, vous pouvez contacter le Responsable de la confidentialité au numéro de téléphone ou à l'adresse indiqué(e) ci-dessous. Pour consulter ou obtenir une copie de vos renseignements médicaux auprès d'un médecin ou d'un prestataire de la Washington University, vous pouvez contacter le Service de communication des informations de la Washington University au (+1) 314 273 0453.

Hôpital Barnes-Jewish – Agent de liaison des patients

Office of Patient & Family Affairs

Attention: Patient Liaison; Mailstop: 90-72-432

One Barnes-Jewish Hospital Plaza, St. Louis, MO 63110

Téléphone : (+1) 314 362 6100

Hôpital pour enfants St. Louis – Agent de liaison des patients

Attn: Patient Advocacy Coordinator

One Children's Place, Suite 4S50, St. Louis, MO 63110

Téléphone : (+1) 314 286 0711

Washington University – Responsable de la confidentialité

Campus Box 8098

660 S. Euclid Ave., St. Louis, MO 63110

Téléphone : (+1) 866 747 4975

SITES DE PRESTATION DE SERVICES DE BJC HEALTHCARE

Hôpitaux de BJC HealthCare

- Hôpital Alton Memorial
- Hôpital Barnes-Jewish
- Hôpital Barnes-Jewish St. Peters
- Hôpital Barnes-Jewish West County
- Centre hospitalier Boone
- Hôpital chrétien Northwest HealthCare

- Centre médical Missouri Baptist
- Hôpital Missouri Baptist Sullivan
- Centre de soins Parkland – Bonne Terre
- Centre de soins Parkland – Farmington
- Centre de soins Parkland – Weber Road
- Hôpital Progress West
- Hôpital pour enfants St. Louis

Établissements de soins de longue durée de BJC HealthCare

- Centre de soins prolongés Barnes-Jewish
- Eunice Smith Home

Services de santé de BJC

- Santé comportementale BJC
- Services de santé dans les entreprises BJC
- Services de soins à domicile BJC et Soins à domicile et palliatifs de l'hôpital Boone
- Bureaux des groupes médicaux BJC
- Pharmacies de détail BJC
- Centres ophtalmologiques BJC
- Groupe médical Fairview Heights
- Institut de soins cardiaques
- Centre anticancéreux de Siteman

Pour obtenir un complément d'information sur la localisation des établissements BJC HealthCare, veuillez consulter notre site Web www.bjc.org ou appeler le (+1) 314 362 9355 ou le (+1) 800 392 0936.

SITES DE PRESTATION DE SERVICES DE WASHINGTON ASSOCIATES

- Blue Fish Pediatrics
- Cloverleaf Pediatrics
- Forest Park Pediatrics
- Grant Medical Group
- Maryland Medical Group
- Northwest Pediatrics
- O'Fallon Pediatrics
- University Internal Medicine and Diabetes Associates
- WUCA Child Neurology Associates

Date d'entrée en vigueur : avril 2003

Document révisé en : avril 2012, août 2013, juillet 2015